

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne....	20
Réclames	— .....	30
Faits divers	— .....	75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE

## TYRANNIE OUVRIÈRE

Les ouvriers se fâchent lorsque nous les accusons de ne pas aimer la liberté, et ils sont très surpris quand les tribunaux, appelés à juger leurs actes, leur démontrent qu'ils se conduisent comme d'insupportables tyrans.

On sait que, maintes fois, les ouvriers syndiqués d'un atelier se sont mis en grève parce que le patron ne voulait pas renvoyer tel ouvrier non syndiqué.

Il est très difficile au patron de résister et encore plus difficile à la victime de se faire rendre justice.

Mais n'est-ce pas une chose admirable que cette férocité des ouvriers syndiqués contre leurs frères non syndiqués, férocité qui va jusqu'à priver de pain le père, la mère et les enfants !

Les ouvriers coffretiers syndiqués de Paris ont essayé de réduire à la misère les non syndiqués, non pas en se mettant en grève. Une circulaire a été envoyée à tous les membres du syndicat, par la chambre syndicale, dénonçant les non-syndiqués « afin qu'ils fussent à l'avenir rejetés de tous les ateliers, comme des pestiférés et des lépreux ».

Un d'entre eux a courageusement appelé le président de la chambre syndicale devant le juge de paix, et il a pu le faire à cause de la circulaire qui était signée par lui, et qui était une preuve flagrante. Ce président a été condamné à cent francs de dommages et intérêts, ce qui est peu si l'on considère l'énormité de l'acte. Mais il a éprouvé un étonnement presque naïf quand le juge lui a déclaré qu'il avait commis un délit. Nos ouvriers semblent n'avoir plus la notion du juste et de l'injuste, et ce n'est pas dans les réunions syndicales qu'on la leur rendra.

La moralité de ces incidents scandaleux qui se multiplient, c'est que, avant longtemps, le Parlement, défaisant l'œuvre des législatures précédentes, sera obligé de faire des lois très sévères... contre les syndicats.

## LES FÊTES FRANCO-RUSSES

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire les invitant à envoyer aux ministres tous les projets relatifs aux fêtes franco-russes.

Le Comité de la Presse des fêtes franco-russes a nommé cinq commissions spéciales chargées d'organiser chacune une partie du programme des fêtes.

Une souscription nationale est ouverte aujourd'hui dans tous les journaux adhérents.

## INFORMATIONS

**DISSENTIMENTS MINISTÉRIELS.** — On affirme qu'il y a de graves dissentiments entre les membres du cabinet.

Le conseil qui devait se réunir hier n'a pas eu lieu.

**SCRUTIN DE LISTE.** — Quelques députés, dès

la rentrée, proposeront de rétablir le scrutin de liste.

**FUTURS INVALIDÉS.** — Dans les récentes réunions de la nouvelle majorité républicaine il a été question des élections de M. Wilson et de M. Edmond Blanc.

La plupart des députés paraissent disposés à invalider ces deux élus.

**LA QUADRUPLE-ALLIANCE.** — Le *Newes Wiener Tayblatt*, de Vienne, considère la présence du duc de Connaught aux manœuvres de Hongrie comme tendant à prouver que les relations entre l'Angleterre et la Triple-Alliance sont devenues plus étroites.

**LA POLITIQUE RUSSE.** — Une note officielle adressée de Pétersbourg à la *Correspondance politique* dit que ce « serait méconnaître les intentions du gouvernement russe que de donner au voyage de l'escadre le sens d'une provocation de la part de la Russie. »

**LES MINEURS.** — Calme complet dans le Pas-de-Calais où les mineurs travaillent tous.

La décision du Congrès de faire grève lundi a été bien accueillie.

On prête aux compagnies l'intention de fermer les puits lundi pour éviter des attentats contre les houillères.

A Lille, les mineurs du Nord sont prêts à suivre le mouvement du Pas-de-Calais.

Il paraît certain que dans la réunion de dimanche ils se prononceront pour la grève.

**CORNÉLIUS HERZ.** — Bien que sa résidence officielle, pour les gouvernement anglais et français, si tant est que l'un des deux l'ait jamais cru, soit toujours fixée à Bournemouth, Cornélius n'est plus dans son hôtel et encore moins dans son lit. Il voyage et il serait venu en France, où il avait donné rendez-vous à certaines personnes.

Il serait venu par la Belgique, et aurait eu diverses entrevues qui l'auraient rassuré sur son sort.

Son seul souci est de réaliser la fortune immobilière qu'il possède en France, et d'aller se fixer en Amérique; des amis de France dévoués s'entremettent pour ces négociations.

Les agents du gouvernement français, récemment envoyés aux troupes de Cornélius Herz, ont trouvé à Bournemouth une maison fermée à tous les visages suspects; mais l'allure des habitants indiquait surabondamment qu'il n'y avait pas le moindre moribond dans l'hôtel.

Après les divulgations du *Figaro* sur les affaires que Cornélius Herz organise au Canada et ailleurs, avec le concours de financiers bien connus à Paris, nous donnons la partie belle au gouvernement pour déclarer si, oui ou non, il a eu connaissance de la cynique comédie qui s'est jouée à Bournemouth, et dont les détectives anglais connaissent les actes par avance.

Cornélius Herz a été malade, mais il est guéri depuis longtemps.

D'un autre côté, une dépêche de Bournemouth affirme que Cornélius Herz n'a pas quitté la chambre. Son état est très critique et nécessitera sous peu de jours une nouvelle consultation.

## Les obsèques du général de Miribel

Les obsèques du général de Miribel ont eu lieu hier à Grenoble.

Le cercueil, resté toute la nuit dans la gare, est placé sur le char.

Les généraux, les officiers et une foule immense suivent le char: les canons tonnent, les tambours battent, puis le cortège se forme pour aller à la Cathédrale.

Les généraux Saussier, Berge, de Boisdeffre et le prince d'Artemberg tiennent les cordons du poêle.

Viennent ensuite le maître des cérémonies, puis le cheval du général, les porteurs de couronnes qui sont innombrables.

Après les couronnes viennent le commandant Pistor, représentant M. Carnot, le ministre de la guerre, la famille, un groupe de généraux parmi lesquels le général Fredericksz, représentant l'armée russe, la magistrature, les officiers, de nombreux délégués.

Sur tout le parcours se presse une foule respectueuse et émue.

Les troupes ferment le cortège.

A l'intérieur de l'église, le catafalque est couvert de draperies et entouré de cuirasses.

La grand'messe est dite par le grand vicaire.

M<sup>r</sup> Fava a donné l'absoute et a prononcé ensuite l'éloge du général de Miribel.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été porté au cimetière.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, a pris la parole.

Il a fait en termes émus l'éloge du défunt.

Le général Saussier, gouverneur de Paris, a pris ensuite la parole.

La cérémonie a été très imposante.

Il y avait une foule énorme et le nombre des couronnes est incalculable.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 15 septembre 1893.

Dès l'ouverture le marché s'alourdit. La grève des mineurs, qui paraît devoir éclater dans les premiers jours de la semaine prochaine, sert de prétexte aux ventes de la spéculation. Le 3 0/0 s'incline à 99.12; le 4 1/2 s'immobilise à 104.55.

L'Italien finit sur le cours de 83.55.

L'Extérieure d'Espagne résiste assez bien au courant en se maintenant dans les environs de 64 1/4.

Les sociétés de crédit, se modelant sur les rentes, font moins bonne contenance qu'hier.

La Banque de France se tient à 4,055.

Le Crédit Foncier cote 972. Dans sa séance hebdomadaire du 13 septembre, le conseil d'administration a autorisé pour 2,956,833 fr. de nouveaux prêts, dont 1,927,200 fr. en prêts fonciers et 1,029,633 fr. en prêts communaux.

Le Comptoir National d'Escompte poursuit son mouvement de hausse et atteint 490.

La Société Générale se traite à 468.50.

L'action des Immeubles de France s'échange à 495 sur les rachats précipités des vendeurs à découvert.

La société du Patin Caoutchouc fer, dont on s'occupe comme valeur depuis quelque temps, annonce que sa campagne d'hiver, qui va ouvrir fin septembre, inaugurera le Talon caoutchouc fer. Cette innovation sera adoptée avec empressement par le public. Il faut donc s'attendre à des ventes considérables et à des bénéfices importants qui viendront s'ajouter à

ceux qui proviendront de la vente des brevets à l'étranger.

L'obligation des Chemins Economiques cote 424.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 16 SEPTEMBRE

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	752 <sup>mm</sup> / <sub>m</sub>	+ 25°
Hausse	» <sup>mm</sup> / <sub>m</sub>	
Baisse	4 <sup>mm</sup> / <sub>m</sub>	
Température minima de la nuit		+ 15°

## BANQUET FRANCO-RUSSE

A SAUMUR

La France entière s'associera de cœur aux Citoyens qui auront l'honneur de fêter, à Toulon, la visite de la Flotte Russe.

Mais cette communauté de sentiment nous semble insuffisante et il convient, à notre avis, de manifester, hautement et partout, les sympathies de notre nation pour la Russie.

La Presse Saumuroise prend donc l'initiative d'un Banquet auquel assisteront, sans distinction d'opinion, tous ceux qui joignent, en leur cœur, l'amour de la Patrie à la reconnaissance envers des amis fidèles et sûrs.

Ce Banquet s'effectuera le samedi 14 octobre, le lendemain de la Réception officielle de l'escadre Russe à Toulon.

A l'issue de la réunion, un télégramme de respectueuse fraternité sera expédié aux officiers et marins de l'Escadre, en la personne de l'amiral Avelane.

Le prix du Banquet, confié aux soins de M. Lacote-Nivet, propriétaire de l'*Hôtel de Londres*, est fixé à 4 fr. par tête.

Les personnes qui désireront y prendre part sont priées d'adresser leur cotisation, avant le 12 octobre, au Bureau du Journal, où leur sera délivrée la carte d'admission.

Des listes de souscription seront déposées aux *Cafés de la Paix, du Commerce, de la Bourse, National et de l'Union*.

La Presse se charge des démarches auprès des autorités, pour s'assurer leur bienveillant concours.

### Les futailles

Grand marché de barriques aujourd'hui quai Saint-Nicolas.

Les fûts grands et petits font prime, et, pourvu qu'ils puissent contenir sainement du liquide, ils sont enlevés depuis dix jusqu'à dix-huit francs, suivant grandeur et qualité.

Dans certains pays du Midi, paraît-il, on a donné deux fûts vides pour un plein de vin.

Le cidre est également très abondant et donne lieu aux mêmes inconvénients que le vin quant à la rareté des fûts; aussi offre-t-on le cidre dans de bonnes conditions si l'on fournit les futailles.

## Les manœuvres de la 116<sup>e</sup> brigade

### NOS RÉSERVISTES

Tel a été, dit le *Patriote*, l'emploi du temps du 335<sup>e</sup> depuis son départ d'Angers, lundi à cinq heures.

Vers midi, la colonne atteignait Brissac, sans fatigue. On fit grande halte. Le colonel Hackspill a reçu l'hospitalité la plus cordiale au château de Brissac que M<sup>me</sup> la vicomtesse de Trédern avait mis gracieusement à sa disposition. Le soir, à cinq heures, la jeune musique, dont nous avons déjà parlé, a donné un concert, et les habitants venus en foule n'ont point ménagé leurs bravos aux exécutants qui font merveille, sous la direction de M. Hermann, spécialement détaché du 135<sup>e</sup>.

La nuit a été marquée par un accident : un caporal-fourrier est tombé dans un escalier et il s'est fait de graves blessures à la tête, ce qui a nécessité son transport à l'hôpital militaire d'Angers.

Mardi matin, à six heures, le 335<sup>e</sup> quittait Brissac, emportant le meilleur souvenir de la réception qui lui avait été faite dans cette localité et arrivait vers une heure à Thouarcé après diverses manœuvres. Le soir, à cinq heures, concert.

A six heures, mercredi, départ, et, quelques heures plus tard, un vigoureux engagement eut lieu au nord de Vihiers avec une compagnie simulant l'ennemi. Après plusieurs escarmouches, des reconnaissances bien menées, et une belle fusillade, l'assaut a été donné à la baïonnette et la grande halte s'est faite dans un bois dont les soldats ont béni les frais ombrages, car pendant l'action de la matinée on avait beaucoup souffert de la chaleur.

A deux heures, le régiment faisait son entrée à Vihiers, d'où nous parvenons ces renseignements.

Le *Journal de Maine-et-Loire* donne aussi ces détails :

« Les marches de concentration de la 116<sup>e</sup> brigade sont terminées, et la journée du 14 a été consacrée au repos, à Vihiers et à Argenton-le-Château.

» Les nouvelles que nous recevons de la 116<sup>e</sup> brigade sont excellentes. Il n'y a jusqu'ici aucun incident à signaler. Les réservistes marchent comme des soldats bien entraînés.

» Ils ont, pendant les marches, quelque peu manœuvré, le 13 notamment où chaque régiment était censé opposé à un ennemi figuré.

» Hier 15 et aujourd'hui 16 septembre, manœuvres proprement dites de régiment, 335<sup>e</sup> contre 277<sup>e</sup>.

» On attendait M. le général d'Escevin qui a dû se joindre hier et aujourd'hui à MM. les généraux Villain et de Cools. »

## Concours pour l'emploi de vélocipédiste militaire

Un concours pour l'emploi de vélocipédiste militaire aura lieu le vendredi 29 septembre septembre 1893.

Les militaires en congé, en attendant leur passage dans la réserve, ainsi que les réservistes et homme de troupes de l'armée territoriale, de toutes les classes et de toutes les armes, pourront prendre part au concours, qu'ils soient gradés ou non.

Les candidats devront adresser leur demande écrite, avant le 25 septembre courant, au colonel commandant le régiment de leur arme stationné dans la subdivision de leur résidence, ou, à défaut de régiment de l'arme, au colonel du régiment d'infanterie de la subdivision.

Les candidats subiront, d'abord, une visite médicale, puis prendront part à une course, sur une route, de 48 kilomètres, à courir en moins de quatre heures.

Les candidats devront se présenter à la commission, devant laquelle seront subies les épreuves, une pièce (facture légalisée, certificat du maire ou de la gendarmerie, etc.), établissant qu'ils sont possesseurs d'une bicyclette du type de route ou de demi-route.

Ils pourront également présenter les brevets et diplômes obtenus par eux, dans les concours ou auprès des diverses sociétés vélocipédiques.

Il n'y aura pas d'examen oral.

### Arrêt intéressant

La Cour de cassation a rendu, en matière électorale, un arrêt bon à connaître :

« Celui qui demande une radiation ou une inscription sur une liste électorale n'agit point en vertu d'un droit privé, mais dans un intérêt public. En conséquence, la question jugée avec ce contradicteur se trouve, dès lors, jugée à l'égard de tous. »

### Chapelle N.-D. des Artilleurs

Dimanche 17 septembre, Notre-Dame des Sept-Douleurs, fête patronale de la chapelle.

Première messe à 6 heures 1/4; deuxième à 7 heures; grand-messe à 8 heures.

A 4 heures: Vêpres; bénédiction d'un grand Christ destiné à être placé devant la chaire; procession dans le jardin; chant de cantiques en l'honneur de la Croix; allocution et salut solennel.

L'allocution sera prononcée et la cérémonie sera présidée par M. l'abbé Brisset, curé de Saint-Pierre.

Les fidèles sont engagés à venir faire leur pèlerinage à N.-D. des Artilleurs.

### Nomination dans le clergé

M. l'abbé Jean-Baptiste Garreau, professeur à l'Institution Saint-Louis de Saumur, a été nommé curé de Soucelles.

### L'armement de la gendarmerie

Il est question de donner une épée aux simples gendarmes, la baïonnette du mousqueton étant peu en main; son usage ne flatte pas l'amour-propre de militaires qui sont choisis en grand nombre parmi les anciens sous-officiers.

### Les Ouvriers d'artillerie

Pour combler les vides que vont causer dans le personnel ouvrier de l'artillerie de marine le renvoi de la classe et le départ d'un contingent réclamé pour le Soudan, il est fait appel aux hommes de l'artillerie de terre désireux de passer dans les troupes de marine comme tailleurs, cordonniers, artificiers, armuriers, boulangers, musiciens et prévôts d'escrime.

### SQUARE DU THÉÂTRE

## MUSIQUE MUNICIPALE

Concert du DIMANCHE 17 septembre, de 8 à 9 heures du soir.

### Programme

1. *Le général Dodds*, allegro... MAURAT.
  2. *Les Mousquetaires au Couvent*, fantaisie... VARNEY.
  3. *Le Cheval de Bronze*, fantaisie... AUBER.
  4. *Un soir à Grenade*, fantaisie... BUOT.
  5. *Manille*, polka... ETCHÉPARE.
- Le Chef de musique,  
V. MEYER.

### Ville de Montreuil-Bellay

Demain dimanche, fête de la Saint-Lubin

A sept heures du matin, salves d'artillerie. De une heure à trois heures 1/2, jeux divers sur le Mail : courses, mât de cocagne, etc.

De sept à neuf heures, grand concert par la Musique municipale.

Représentation théâtrale au théâtre de la Gaité (direction Y<sup>e</sup> Melantois).

Illumination à giorno.

A neuf heures, feu d'artifice tiré par M. Lardé, de Saumur.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés sur le Mail, de 7 h. à 9 h., par la Musique municipale, dirigée par M. A. Fernay :

1. *Arlequin*, pas redoublé (G. Morand) ;
2. *Cécile*, fantaisie (G. Morand) ;
3. *La Bienvenue*, marche (A. Fontaine) ;
4. *Salut aux Chanteurs*, chœur (Amb. Thomas) ;
5. *Retrons chez nous*, retraite (Charles II).

### CORRESPONDANCE

On nous communique la lettre suivante qui a été adressée à la direction du théâtre de la Gaité, à Montreuil-Bellay :

« A la veille de vous voir quitter notre ville, nous ne voulons pas vous laisser partir sans vous adresser, ainsi qu'aux artistes composant votre troupe, tous nos compliments pour les bonnes soirées que vous nous avez fait passer.

» Le choix et la variété de vos spectacles ont permis aux pères de famille de faire entendre à leurs enfants des œuvres morales, dites avec un talent et un goût irréprochables.

» Nous vous souhaitons d'obtenir, ce dont nous ne pouvons douter, à Doué-la-Fontaine, tous les succès que vous avez mérités et obtenus à Montreuil.

» Recevez, etc.

» UN GROUPE D'ABONNÉS ».

### Les fêtes franco-russes

Le Conseil général de la Vienne a décidé, dans sa séance de jeudi, sur la proposition de M. Nivert, député, que le département serait représenté aux fêtes de Toulon et de Paris.

### Administration conservatrice

Nos lecteurs savent que M. Marie-Baudry, maire republicain de Cholet, et ses deux adjoints, avaient donné leur démission il y a deux mois. Un socialiste et deux républicains ont été élus.

Le Conseil municipal se trouve désormais composé de 10 conservateurs, 9 républicains de gouvernement et 8 socialistes.

Jusqu'au dernier moment l'on supposait que M. Marie-Baudry accepterait de nouveau le mandat de maire, avec deux de ses amis pour adjoints. Mais, au début de la séance de dimanche dernier, où l'administration devait être constituée, M. Marie-Baudry lut au Conseil une déclaration d'adieux à ses concitoyens.

Surpris, les conservateurs portèrent leurs voix au premier tour sur lui et un autre républicain ; ceux-ci déposèrent dans l'urne des bulletins blancs, et les socialistes votèrent pour l'un d'eux.

Au deuxième tour, le premier n'ayant donné aucun résultat, les conservateurs votèrent pour M. Clémot, républicain, ancien adjoint, comme maire. Devant le refus des républicains de reprendre la mairie, et devant les votes des socialistes pour eux-mêmes, les conservateurs ne pouvaient hésiter. Ils constituèrent donc l'administration avec M. Jules Baron, maire ; MM. Loyer et Caillé, adjoints. Les uns et les autres furent élus par les voix des conservateurs seuls, les républicains continuant à s'abstenir, et les socialistes à voter pour l'un deux.

Les difficultés ne manqueront pas à la nouvelle administration : mais le dévouement du nouveau maire et de ses adjoints à la chose publique sera à la hauteur de la tâche qu'ils n'ont pas hésité à prendre.

### Une boucherie coopérative agricole

Nous lisons dans le *Petit Economiste* :

« Nous avons présenté nos vues sur l'organisation des boucheries coopératives. Nous estimions que la voie suivie jusqu'à ce jour n'avait abouti qu'à des échecs. Nous soutenions que les consommateurs devaient renoncer à prendre l'initiative de ces créations.

» C'étaient aux cultivateurs, aux producteurs de bétail qu'il appartenait, qu'il importait de les provoquer.

» Certes, quand il s'agit de réagir contre les habitudes enracinées, des difficultés sont à prévoir, des obstacles ne peuvent manquer ; mais quelle est l'œuvre nouvelle qui n'a pas à subir des épreuves ?

» Ces épreuves peuvent être surmontées et nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les

## Le Drame des Chartrons

PAR JULES DE GASTYNE

### TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat

(Suite)

Comme l'avait dit la soubrette, M. de Millanges paraissait très joyeux ; non qu'il eût mauvais cœur, mais parce que la condamnation d'Edgar donnait raison à toutes ses prévisions, à toutes ses assertions ; puis parce qu'il s'imaginait que ce dénouement mettrait fin à la lutte qu'il soutenait contre sa fille, changerait les idées et la conviction de celle-ci. Ariane n'oserait plus maintenant lui parler d'un autre coupable, puisque la justice avait prononcé. Elle ne s'aviserait plus de soupçonner et même d'accuser M. Henri Soulac. C'était, pour l'ancien magistrat, un grand ennui de moins qu'il avait dans sa vie, et il attendait sa fille avec impatience.

Celle-ci parut enfin, elle était loin d'être calmée. Le mot de la servante, parlant du contentement de M. de Millanges, avait fouetté son sang, ses nerfs. Elle voyait son père, Henri Soulac, tous les ennemis d'Edgar, le misérable

même qui avait été l'instrument du crime, heureux, se félicitant du résultat, et cela augmentait encore sa fureur.

En la voyant arriver, M. de Millanges avait pris, comme l'on dit, une figure de circonstance, une figure contristée.

Il saisit tendrement la main de sa fille.

— Eh bien, mon enfant, dit-il, tu connais déjà sans doute la douloureuse nouvelle ?

— Oui, je sais, mon père, fit Ariane frémissante. L'infamie est commise, l'injustice consommée.

Le magistrat sursauta et regarda en face la fiancée d'Edgar.

— Est-ce ma fille que j'entends ! s'écria-t-il avec une stupeur qu'il ne cherchait même pas à dissimuler.

Et il ajouta :

— Ma fille timide, soumise, dévouée... et si douce !...

— Oui, mon père, c'est votre fille, toujours soumise, toujours dévouée, toujours aimante, mais dont on a brisé le cœur, dont on a tué le bonheur.

— Ah ça ! fit le magistrat, j'espère que tu ne l'aimes plus maintenant ?

— M. de Cordouan ! Toujours, plus que

jamais... Il est malheureux.

— Mais il est condamné aujourd'hui. C'est un assassin. On ne peut plus douter de sa culpabilité. Et toi-même tu m'as promis, s'il était condamné...

— Je ne savais pas ce que je disais. Aujourd'hui, comme hier, je suis sûr de son innocence.

— Ma fille...

— Et c'est moi qui le démontrerai, puisque tout le monde s'égare, puisque tout le monde l'abandonne

— Et comment ?

— Je ne sais pas encore, mais Dieu m'aidera...

M. de Millanges fit des bras un geste désespéré, puis il murmura :

— Pauvre enfant !

Ariane alla à lui, embrassa son cou de ses bras blancs, polis comme l'ivoire, et, les yeux vers lui, ces grands yeux dont l'expression eût attendri un tigre, elle lui dit :

— Si vous m'aimiez, mon père... si vous aimiez votre Ariane comme elle vous aime, si vous vouliez la laisser maîtresse de sa destinée...

Le magistrat fit brusquement :

— Je te laisserais peut-être épouser M. de Cordouan, le suivre au bain ?

— Non, mon père, je ne vous en demande pas tant. Vous me laisseriez libre, près de vous, attendre sa justification. Ne serions-nous pas heureux tous les deux ? Vous auriez votre fille pour vous seul, à vous soigner, à vous aimer.

— Ce serait de l'égoïsme.

— Puisque c'est elle qui le demande.

— Tu me le reprocheras plus tard.

— Non, mon père, je vous le jure !

— M<sup>lle</sup> de Millanges ne peut pas rester vieille fille, le cœur en deuil d'un assassin, d'un forçat... car tout le monde maintenant sait que tu as aimé M. de Cordouan, et tout le monde saurait demain que tu l'aimes encore. Et c'est ce que je ne veux pas, c'est ce que je ne puis pas souffrir. Il faut débarrasser ton cœur de ce souvenir compromettant. Il faut que pour le monde il n'y ait plus rien de commun entre toi et le meurtrier de Delphine Lagrange.

Ton honneur, le mien, l'honneur des Millanges, dépendent de la résolution que nous allons prendre. On pouvait admettre jusqu'à un certain point que nous attendions l'issue du procès de M. de Cordouan, puisqu'il y avait des

résultats obtenus par le syndicat des agriculteurs du Loiret, qui démontrent que notre idée était susceptible d'une application pratique.

Voici en quels termes le bulletin de ce syndicat rend compte des opérations de la boucherie agricole installée par lui à Orléans :

« La boucherie agricole que nous avons installée aux Halles Centrales d'Orléans a débité, en juillet, vingt-quatre têtes de bétail qui ont produit une recette brute de 6,798 fr.

« Les cours ayant subi une hausse sensible et le nombre de bétail amené sur nos marchés ayant baissé, nous avons cru devoir, en août et jusqu'à nouvel avis, nous contenter d'une location à la journée sous les halles.

« Mais dans le but de conserver la clientèle de la classe ouvrière, il serait désirable que la vente sous les Halles se poursuivît régulièrement au moins tous les samedis.

« Nous engageons nos agriculteurs à faire inscrire les bestiaux qu'ils ne pourraient pas conserver, à s'entendre pour l'époque de l'abatage et à indiquer les prix qu'ils voudraient retirer de la vente au détail. »

On ne saurait imaginer une organisation plus simple et plus pratique.

#### Un infirme qui n'en est pas un

Peut-être si l'on cherchait bien trouverait-on à Angers, comme à Paris, une cour des Miracles où les mendicants infirmes, qui ne le sont pas, trouvent tout un matériel d'accessoires à leur disposition.

Toujours est-il que plusieurs fois nous avons vu des gens, manchots à midi, le soir tenir parfaitement des cartes des deux mains, et des unijambistes de circonstance ne sont pas rares qui, quand ils lâchent une ville pour aller dans une autre exercer leur très productive industrie, achètent bel et bien une paire de godillots nécessaire à leurs deux pieds en chair et en os.

Aussi, avec quel discernement ne doit-on pas accorder une aumône.

Le sieur Jean Ollivier, âgé de soixante-quinze ans, qui n'a d'autres professions que celle de tendre la main, si profession il y a là, n'a pu dissimuler aux yeux de la police sa fausse infirmité.

Elle a l'œil, la police, quand elle se donne la peine à regarder de près.

#### Une vache furieuse

Mercredi, aux Ponts-de-Cé, une dame Doudouin étant en promenade dans les prés qui se trouvent derrière l'établissement du Barbillon, ne put éviter une vache furieuse que n'avait pu contenir son conducteur.

L'animal la renversa et mit ses vêtements en lambeaux.

Quelques passants se joignirent aux personnes qui étaient avec elle, pour mettre en

fuite l'animal, et quand on releva M<sup>me</sup> Doudouin, on constata qu'elle avait à la jambe une blessure assez profonde. En outre, elle se plaignait de vives douleurs internes.

Le propriétaire de la vache fera bien de surveiller cet animal réputé dangereux.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Les fourrages auxiliaires

Les journaux agricoles ont fort à faire pour répondre aux cultivateurs qui leur demandent un moyen de suppléer à l'insuffisance des fourrages.

Tout dépend du pays et du sol; nous croyons donc devoir nous borner à résumer les différents palliatifs préconisés.

Le seigle d'automne, semé en septembre, fournit en avril suivant un fourrage précoce, qui plaît à tous les animaux domestiques parce qu'il est tendre et nutritif. On doit le semer un peu plus dru que lorsqu'on le cultive pour son grain alimentaire.

C'est aussi en septembre qu'on doit semer la navette d'hiver pour la donner au bétail en mars ou avril suivant, lorsque la plupart de ses fleurs sont épanouies. Cette crucifère constitue alors un excellent fourrage vert pour les bêtes bovines et ovines. Ses tiges ont 0<sup>m</sup>65 à 0<sup>m</sup>75 de hauteur, suivant le terrain. Il est utile de la faire consommer avant la formation des siliques provenant des premières fleurs.

La navette d'hiver n'est pas exigeante. Elle réussit bien sur les terres calcaires et siliceuses de fertilité secondaire. Si ces terrains sont perméables, sa rusticité lui permet de supporter les grands froids. On la sème à la volée à raison de 8 à 10 kilog. par hectare, après avoir exécuté un labour suivi d'un léger hersage.

Le colza d'hiver semé à la volée peut aussi fournir un bon fourrage vert en avril. On le fauche quand ses fleurs commencent à s'épanouir. Suivant la nature et la fécondité du terrain, il a de 0<sup>m</sup>75 à 4 m. de hauteur. On façonne le sol à l'aide d'un labour ou d'un hersage. On répand de 4 à 6 kil. de graines par hectare. Les terres à froment lui sont favorables. Il redoute pendant l'hiver un excès d'humidité.

On ne fauche pas le colza en novembre. Il a alors trop peu de développement. C'est lorsqu'il monte à graine qu'on le récolte pour le bétail. Alors il peut donner de 30,000 à 40,000 kilogrammes de tiges et feuilles vertes par hectare.

La vesce d'hiver se sème rarement seule. On l'associe au seigle ou à l'avoine d'hiver dans le but de ramer ses tiges et d'empêcher qu'elles pourrissent sur le sol, quand le printemps est pluvieux. L'avoine doit être préférée au seigle quand les circonstances le permettent, parce

qu'elle est bien moins dure que le seigle lorsqu'on la fauche en juin la vesce.

On sème par hectare deux hectolitres de vesce et quarante litres de seigle ou cinquante litres d'avoine.

La vesce redoute les sols humides pendant l'automne et l'hiver. On doit convenablement préparer le terrain qu'on lui destine.

(A suivre.)

## FAITS DIVERS

### Curieux phénomène

On constate en ce moment un curieux phénomène dans la commune de Barbotan-les-Bains, dans le Gers.

Il y a une quarantaine d'années, existait là de vastes marais, occasionnant des fièvres, et dont le dessèchement fut entrepris et même mené à bonne fin. Ces terrains sont actuellement bien cultivés.

Depuis quelques mois, on apercevait la fumée sortir de terre et l'on attribuait à l'échauffement du sol, produit par la chaleur torride que nous subissons depuis le mois de mars. On vient d'acquiescer l'assurance que cette fumée est occasionnée par du feu : les anciens marais composés d'une couche de plusieurs mètres d'épaisseur, se sont tellement échauffés qu'ils forment un immense brasier souterrain d'une surface de près de soixante hectares.

Le foyer gagne toujours du terrain et s'approche des maisons d'habitation et des forêts de pins. Les travaux sont déjà commencés pour combattre le fléau, et on creuse des fossés très profonds pour circonscrire le foyer.

Le meilleur purgatif connu est la **Tisane Dussolin**, il est en même temps rafraichissant et fortifiant. Il suffit d'en prendre le matin à jeun une cuillerée à café.

**N'hésitez pas** à prendre de temps en temps quelques Pilules Suisses, quand la Goutte ou les Rhumatismes vous tourmentent et que la constipation les accompagne.

## CONSEILS ET RECETTES

### Les moultes

On signale deux ou trois commencements d'empoisonnement par les moultes ou, tout au moins, de fortes coliques après leur ingestion. Les malades, d'ailleurs, n'ont pas tardé à se rétablir.

Un conseil à ce propos :

En toute saison, il est prudent d'introduire du vinaigre dans la cuisson.

Dès qu'on ressent des symptômes d'empoisonnement, avec ou sans éruption de plaques rosées à la peau, le traitement consiste à faire rejeter la matière ingérée avec de l'ipéca ou de l'huile de ricin quand les matières toxiques ont pénétré dans le tube intestinal. Comme boisson, de la limonade ou de l'eau vinaigrée. Pour relever les forces du malade, du thé avec de l'eau-de-vie ou du rhum.

On a conseillé comme moyen préventif aux personnes qui mangent des moultes, de boire un petit verre d'eau-de-vie ou de kirsch après leur repas.

## Dernières Nouvelles

### L'INSURRECTION AU BRÉSIL

Les insurgés avaient cessé le bombardement de la ville de Rio parce qu'ils voulaient seulement se rendre maîtres des forts, estimant qu'ensuite la ville se rendrait sans résistance.

Comme les forts n'ont pas cédé, l'escadre a rouvert le feu hier. La canonnade a duré jusqu'à dix heures. Plusieurs obus sont tombés dans la ville. Un grand nombre d'édifices publics et d'habitations particulières sont en ruines. Les dégâts sont considérables ; il est encore impossible de les évaluer.

Les forts ont répondu vigoureusement aux attaques de l'escadre.

Il paraîtrait que l'un des cuirassés est fortement endommagé.

A Rio, la plupart des voies sont encombrées, et la circulation est devenue très difficile.

Le ministre brésilien à Washington a déclaré que les vaisseaux insurgés ne tarderaient pas à se rendre.

La canonnière *Alagoas* a déserté le parti révolutionnaire.

Elle est partie pour Rio et a informé le président Peixoto des différents mouvements que veulent opérer les révoltés.

Il vient d'appareiller à la rencontre d'un vapeur marchand *Itaca* qui, dit-on, vient de se joindre à la flotte insurgée.

Tous les navires étrangers ancrés dans le port de Rio gardent une neutralité absolue.

Les Brésiliens qui demeurent à Buenos-Ayres disent que, si la révolution triomphe, c'est le rétablissement de la monarchie, à bref délai.

La situation de l'escadre soulevée est critique, néanmoins les derniers avis de Rio-de-Janeiro dans la soirée présagent à coup sûr la chute du gouvernement.

Le mécontentement gagne l'armée, dont l'opposition au gouvernement devient très vive.

Rio, 15 septembre.

Hier, l'amiral Mello a bombardé de nouveau les forts de la ville, mais sans aucun résultat. Le Congrès décidera aujourd'hui s'il y a lieu de continuer ses séances, ou de s'ajourner sans avoir voté le budget.

### ATTAQUE D'UN TRAIN

New-York, 15 septembre. — Un train local, faisant le service de la région minière entre Calumick et Houghton et qui contenait la paye des employés des mines de Calumick et d'Etana, a été arrêté par des voleurs.

Ceux-ci chargèrent, revolver au poing, et, tenant en respect le personnel, ils réussirent à enlever 68,000 dollars.

Deux individus sur sept ont été arrêtés.

Le Gérant : G. JOUAUST.

doutes, justifiés ou non, sur sa culpabilité; mais maintenant on ne comprendrait plus nos hésitations et on les interpréterait très mal, je l'en préviens.

— Que m'importent les jugements du monde ?

— Ils m'importent beaucoup à moi. C'est moi qui suis chargé de sauvegarder la dignité de notre maison.

— Et cette dignité, fit amèrement Ariane, exige que je me marie ?

— Le plus promptement possible.

— Avec M. Henri Soulac ?

— Il l'a demandée. Il t'aime...

— Mais je ne l'aime pas, moi... Il m'est odieux.

— Tes idées changeront.

— Jamais !

— Cette union me paraît de tous points convenable, désirable même pour nous.

M<sup>lle</sup> de Millanges regarda son père.

— Avez-vous parlé, mon père, à M. Henri Soulac des pensées qui me sont venues à son sujet, des soupçons que j'ai conçus contre lui ?

— Ce sont de ces folies que l'on écoute et que l'on ne répète pas.

— Cependant, si je le lui disais, pensez-vous

qu'il me prendrait pour femme ?

— Il hausserait les épaules comme moi et te pardonnerait.

— Croyez-vous, mon père ?

— J'en suis sûre. C'est tellement absurde !

— Eh bien, laissez-moi lui en parler devant vous.

— L'accuser devant moi d'avoir fait assassiner Delphine Lagrange pour perdre M. de Cordouan ?

— Oui, mon père.

— Tu l'oserais ?

— Je l'oserais. Et vous verrez comment il se défendra ?

— Ne va jamais t'aviser d'une pareille folie !

— Il faudra bien que je me confesse, pourtant, s'il devient mon époux ; que je lui dise ce que j'ai sur le cœur ; que je lui offre l'occasion de se défendre ; car vous pensez bien que je ne pourrais jamais, avec une pareille arrière-pensée, non seulement l'aimer, mais même le souffrir.

— Tu ne seras jamais assez insensée au point de tenir devant lui de pareils discours...

— S'il est innocent, il ne fera qu'en rire.

— Il croira que tu as perdu l'esprit.

— Mais s'il est coupable ?

— Il ne l'est pas !

— Si c'est votre conviction, vous n'avez donc rien à redouter de cette épreuve...

— Je ne la redoute pas... Lui non plus ne la redouterait pas, j'en suis persuadé.

— Pourquoi reculer alors ?

— Il ne reculerait pas. C'est moi qui recule.

C'est moi qui ne veux pas te faire mal juger.

C'est moi qui te défends de jamais parler à personne de si folles et de si dangereuses billevesées. C'est moi, ton père, qui te supplie de chasser de ton esprit de telles idées, qui feraient douter de ton bon sens !

L'ancien magistrat lui prit les deux mains, l'attira à lui.

— Voyons, Ariane, dit-il doucement, reviens à toi ! Il est impossible que cet amour fatal t'ait changée ainsi. Rappelle-toi tes jeunes années, rappelle-toi ma tendresse, les joies que tu m'as causées. Il est impossible que tu songes par ton obstination à empoisonner mes dernières années, à avancer l'heure de ma mort.

— Vous voulez bien par la vôtre, mon père, condamner à la douleur ma vie entière !

M. de Millanges caressa ses longs doigts effilés.

— Je ne veux que ton bonheur, ma fille.

Tu es jeune, sans expérience; tu as besoin d'être guidée: le cœur vous trompe souvent.

Ariane mit la main sur sa poitrine.

— Le mien, mon père, ne me trompe pas, je le sens, j'en suis sûre.

L'ancien magistrat fit un geste découragé.

Il abandonna brusquement les mains qu'il tenait et se leva.

— Puisqu'il en est ainsi, Ariane, dit-il gravement, je ne te parlerai plus ni de mon affection, ni de la reconnaissance et du respect que tu me dois; je ne ferai plus appel à ta raison et à ta tendresse. Ce sont mes droits que j'invoquerai... les droits que j'ai de sauvegarder ton honneur et celui de notre nom. Tu épouseras Henri Soulac.

La jeune fille se leva aussi, toute vibrante, l'éclair dans les yeux.

— Soit, dit-elle, je n'ai pas le moyen de vous résister. Je serai la femme de M. Soulac, mais ce sera pour venger M. de Cordouan !

Et elle sortit vivement, laissant son père seul, stupéfait, anéanti.

Au même moment la porte s'ouvrait et le valet de chambre venait prévenir que le dîner était servi.

(A suivre.)

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 86 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 54 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
Mai-Octobre 1893

**Voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne**

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimper, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours.  
Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> classe, 45 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 36 fr.

Avis. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursion aux plages de Bretagne, et inversement de Savenay ou de tout autre point situé sur ledit itinéraire à toute station dudit réseau, des billets spéciaux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, comportant une réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres par billet.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

SAISON 1893 — MAI-OCTOBRE

**Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.**

Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saut-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Ile-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimper (Pouldu), Concarneau, Beg-Meil, Fouesnant, Quimper (Bénodet), Penf'eoPt-tr nan goz, Loctudy, Douarnenez, Châteaulin, Abbé z(LonoCr-y, Morgat).

1<sup>er</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :  
Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimper, Rospenden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2<sup>e</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

**BOURSE DE PARIS**

Du 15 Septembre 1893

3 0/0	99 13
3 0/0 amortissable	99 12
4 1/2	104 60

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

1<sup>o</sup> La Terre des Trauchadières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreaux, lièvres, faisans).

2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

**JEUNE HOMME**, 25 ans, libéré militaire, mécanicien, cherche place. Ecrire C. D., poste restante, LA FLECHE.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE UNE MAISON**

Au centre de la ville de Saumur  
Appropriée pour le commerce  
D'un revenu de 2,500 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A VENDRE**

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES  
**55 bouteilles de VIN BLANC**  
Récolte 1870  
En bon cru des environs de Saumur (Maine-et-Loire).

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A VENDRE MAISON D'HABITATION**

Sise à Saumur, 49, rue Saint-Nicolas.  
Revenu : 500 f.  
Facilités de paiement.

**A VENDRE**

A PROXIMITÉ DE SAUMUR  
**Belle Ferme de 23 hectares**  
Revenu par bail authentique 525 francs.  
Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.  
BELLE CHASSE.  
S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

ON DEMANDE pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain un **Jardinier marié**.  
S'adresser au bureau du journal.

**Leçons de Piano**

M<sup>me</sup> veuve LETOURNEAU, 18, rue Saint-Nicolas.

**GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

**IMBERT FILS**

**BAISSE DE PRIX**

Bougie, le paquet	» 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES	
— qualité extra	» 95	en bidons plombés de 5 litres.	
— à trous	» 95	Oriflamme, le bidon	1 90
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.		Luciline, —	2 »
Huile colza épurée, 1/2 k.	» 40	Saxoline, —	2 »
Sucre premier choix, le kilo	1 fr. 15	Sucre cristallisé, le kilo	1 fr. 10.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

**CHEMINS DE FER**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	S. dir	Mixte		Expr.	Omn.
	matin	soir				matin	soir		
Paris			7 55	8 35	12 50			7 55	8 30
Chartres	6		9 34	10 18	2 48			9 41	10 12
Courtalain (départ)	7 44		10 48	11 48	4 21			10 54	11 22
Château-du-Loir	10 12		12 22	1 58	6 37			12 35	1 07
Château-la-Vallière	10 48		12 45	2 35	7 10				1 30
Noyant-Méon	11 20		1 05	3 08	7 40				1 50
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49				
Vernantes	11 41			3 30	8 »				
Blou	11 52			3 41	8 10				
Vivv	12 »		1 30	3 49	8 17				
SAUMUR(Orl.)arr.	12 13		1 40	4 02	8 29			1 49	2 22
(départ)	12 18		1 47	4 14	8 34	9 40		1 57	2 32
Nantilly (arrivée)	12 26			4 22	8 41				7 01
SAUMUR(Etat)ar.	12 37			4 35	8 52				7 12
(départ)	8 34	12 20		4 11	8 32				6 50
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 23	8 43				7 3
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 29	8 49	9 56			7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 »	12 42		4 37	8 56	10 05			7 16
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 48	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	7 40
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 14	10 09	11 13	2 57	3 24	8 24
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47		11 41
Saintes			6 42	11 59			6 30		12 19
Bordeaux			10 24	4 22			9 22		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.	Omn.	Semi dir	Expr.	Expr.	Mixte
	matin	soir							
Bordeaux			5 40				8 25		3 50
Saintes			9 2				11 34		7 15
Niort			5 25	10 42			2 4	2 36	9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 6	10 12	11 19	8 32
Montreuil (départ)	7 »	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 53	5 18	6 1			9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 10		3 »	5 25	6 9			9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		3 05	6 14				9 41
SAUMUR(Etat)ar.	7 40	10 23		3 16	6 26				9 53
(départ)	7 20	10 50		2 54	6 5				soir
Nantilly (départ)	7 30	11 »		3 06	6 16				
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11 »	12 7	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11 7	12 16	
Vivv	7 56	11 33		3 30	6 43				
Blou	8 4	11 41		3 38	6 52				
Vernantes	8 15	11 52		3 49	7 6				
Limiers-Bouton	8 26	12 03		4 »	7 18				
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 11	7 31	11 44			
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41	8 7	12 4			
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	8 46	12 33	1 39		
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	11 15	2 17	3 23		
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	12 53	3 33	4 44		
Paris	3 25	7 30	11 20		3 5	5 10	6 15		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	Mixte
	matin	soir		
Saumur	7 52	11 16	5 44	
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	
Chinon (arr)	9 4	1 5	7 29	
Chinon		7 36	4 35	9 15
Port-Boulet		8 »	4 58	9 57
Saumur(arr)		9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 21	9 58	5 45	5 38	11 8
Martigné	7 44	10 20	6 38	5 58	11 28
Angers	9 12	11 45	9 27	7 20	12 29

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	Omn.
	matin	soir		
Saumur	7 46	1 1	4 31	
Port-Boulet	8 44	1 30	5 6	
Bourgueil	8 54	1 40	5 16	
Bourgueil		7 55	12 »	6 30
Port-Boulet		8 5	12 20	6 40
Saumur		9 2	12 57	7 14

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Nantes (départ)	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	11 40
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	12 1
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13		
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22		
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31		
Saumur (arrivée)	7 39	11 14	12 55	4 20	5			